



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 41

Samedi 5 décembre 2015 - 86^e année

Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Machines à bois / Eumabois :

l'exportation de technologies tirée par les marchés nord-américains p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 8

L'actualité en régions p. 9

Pyrénées – Roussillon / Visite de l'école de La Clavelle-Vendôme

Rhône-Alpes / Construction bois : des perspectives favorables

Auvergne / Fret ferroviaire : les coopératives forestières et Eurorail relancent une rotation de trains vers l'Italie

Aquitaine / Bois de chauffage : Gascogne bois lance la marque Focalia

Gros plans

Trophée Jean-Paul Lanly /

L'Académie d'agriculture récompense la valorisation du bois français p. 11

Exploitation forestière / Récolte des bois sur terrains pentus :

le câble aérien et de nouveaux outils p. 12

Comprendre

Entreprises

Lorraine / Scierie Oriel :

le centre de reprise dernière génération est opérationnel p. 14

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Marché des résineux encore actif à Levier p. 17

Aux ventes privées /

Athies-sous-Laon : le peuplier confirme, le frêne et le chêne rassurent p. 18

Prix et indices nationaux des sciages feuillus et résineux,

du 1^{er} au 5 octobre 2015 p. 19

Prix et indices nationaux du bois-énergie, du 1^{er} au 5 octobre 2015 p. 21

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 31



07 DEC. 2015

Franc-parler

Meuble contre CO₂

La COP 21, qui se déroule à Paris du 30 novembre au 11 décembre, est l'occasion de rappeler les initiatives déjà nombreuses de la filière bois pour limiter le réchauffement climatique. Citons, parmi elles, Éco-mobilier : éco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte et au recyclage des déchets d'ameublement, agréé par le ministère de l'Écologie le 26 décembre 2012. Depuis le 1^{er} mai 2013, 300.000 tonnes de mobilier en fin de vie ont été collectées opérationnellement, dont près de 80% ont été valorisés et 45% recyclés.

Ces efforts portent leurs fruits à plusieurs niveaux : recycler les vieux meubles en bois participe tout d'abord à l'économie circulaire de la filière bois, dans un contexte où les conflits d'usage entre panneaux et bois-énergie continuent de peser sur les approvisionnements. Mais le secteur de l'ameublement peut aussi s'enorgueillir d'une autre performance : la seule année 2015 a vu la collecte, sur le seul premier semestre, de pas moins de 110.316 tonnes de mobilier en fin de vie, contre 124.339 tonnes au total en 2014. Grâce à ces opérations, Éco-mobilier a contribué à éviter le rejet de l'équivalent de 70.000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère. Cette réduction des émissions a été obtenue en recyclant les meubles usagés et en les utilisant comme combustible dans les cimenteries, à la place des énergies fossiles.

Lorsqu'on évoque le rôle de la filière bois dans la lutte contre le réchauffement climatique, c'est le bois construction qui en premier lieu vient spontanément à l'esprit. Or ce bilan environnemental prouve que le meuble est lui aussi capable de jouer un rôle non négligeable, au regard de cette problématique.